

## Kit de formation pour les animateurs socio-éducatifs - Test

### Module : L'entrepreneuriat social

#### 1. Quelle est la caractéristique fondamentale de l'entrepreneuriat social ?

- a) Il est réalisé par des personnes en risque d'exclusion.
- b) Il s'agit d'une entreprise dirigée par des services publics.
- c) Il s'agit d'une entreprise qui vise à identifier et à résoudre un problème social.
- d) Il s'agit d'une entreprise subventionnée par l'État.

Réponse : c)

#### 2. Quel est le rôle économique de l'entrepreneuriat social dans la société ?

- a) L'entrepreneuriat social représente 10 % de l'économie européenne.
- b) L'entrepreneuriat social n'est pas considéré comme faisant partie de l'économie, car il vise un bien social.
- c) L'entrepreneuriat social doit être porté par l'Etat.
- d) L'entrepreneuriat social représente 45% de l'économie européenne.

Réponse : a)

#### Laquelle des affirmations suivantes est vraie ?

- a) Le terme d'entrepreneuriat social est né au cours de ce siècle.
- b) William Drayton est considéré comme le père de l'entrepreneuriat social.
- c) Ashoka est une organisation qui représente plus de 3000 initiatives dans le domaine de l'entrepreneuriat social.
- d) Le professeur Yunus a développé le terme de microcrédit en Inde.

Réponses : b), c) et d).

#### 4. Quelles sont les étapes à suivre pour identifier les problèmes sociaux ?

- a) Comprendre la population concernée
- b) Comprendre les causes

c) Établir des stratégies de collaboration

d) Toutes ces réponses

Réponse : d)

### 5. Dans le processus d'innovation, qu'entend-on par idées dérivées ?

a) L'innovation issue de l'analyse du problème social

b) L'innovation dérivée d'un problème couvert par un service public

c) L'innovation qui améliore une idée existante

d) L'innovation qui provient d'un amalgame d'idées.

Réponse : c)

### 6. Le modèle financier de l'entrepreneuriat social :

a) Peut être 100% privé

b) Obligation public-privé

c) Peut être 100% public

d) Toutes les réponses ci-dessus sont correctes

Réponse : d)

### 7. Le dilemme de l'impact dans l'entrepreneuriat social :

a) Il est facile à mesurer.

b) Il ne doit avoir que des effets positifs, indépendamment des résultats économiques.

c) Il est indépendant de l'éthique commerciale des fournisseurs.

d) Aucune des réponses ci-dessus n'est correcte

Réponse : d)

### 8. En ce qui concerne l'équilibre entre la performance économique et l'impact social :

a) Il doit être stipulé dans la vision et la mission de l'entreprise.

b) Il concerne tous les domaines de l'entreprise.

- c) L'équilibre doit être exactement de 50-50
- d) Il doit être transparent pour tous les membres de l'organisation.

Réponse : a), b) et d)

### 9. Concernant le cadre juridique de l'entrepreneuriat social

- a) Les entreprises sociales ne sont pas éligibles aux avantages fiscaux.
- b) Elles sont exemptées de contrôles fiscaux.
- c) Elles ne sont pas éligibles au financement public.
- d) Aucune de ces réponses n'est correcte

Réponse : d)

### 10. En ce qui concerne l'équipe d'une entreprise sociale

- a) Elle est généralement responsable et engagée.
- b) Elle a des objectifs de croissance économique
- c) Elles promeuvent l'associationnisme
- d) Aucune des réponses ci-dessus n'est correcte

Réponse : a), b) et c)